

BORDEREAU DES PRIX AUX ABONNÉS DU SERVICE



Plouyé

Règle arrondi : 4 décimales pour consommation et 2 décimales pour abonnement et autres prestations

TVA en vigueur au 01.01.25 (à titre indicatif)	Tarifs HT en € au 01.01.25	Tarifs TTC en € au 01.01.25	Coef. de révision *	Unités
--	----------------------------	-----------------------------	---------------------	--------

1 - REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Part Eau du Ponant	5,5	10,15	10,71	F1	U
Part Collectivité	5,5	29,85	31,49	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant	5,5	1,5364	1,6209	F1	m ³
Consommation Part Collectivité	5,5	0,2368	0,2498	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Préservation des ressources en eau	5,5	-	-	-	m ³
Redevance sur la consommation d'eau potable	5,5	0,3300	0,3482	-	m ³
Performance des réseaux d'eau potable	5,5	0,0210	0,0222	-	m ³

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

ABONNEMENT SEMESTRIEL AU SERVICE DES EAUX USEES (assainissement collectif)

Part Eau du Ponant	10	-	-	-	U
Part Collectivité	10	40,00	44,00	-	U

PARTS VARIABLES

Consommation Part Eau du Ponant	10	-	-	-	m ³
Consommation Part Collectivité					
De 0 à 250 m ³	10	1,8000	1,98	-	m ³
Au-delà de 250 m ³	10	1,8000	1,98	-	m ³

ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Performance des systèmes d'assainissement	10	0,0870	0,0957	-	m ³
---	----	--------	--------	---	----------------

2 - AUTRES TARIFS EN VIGUEUR

FRAIS D'ACCES AU SERVICE	5,5	60,00	63,3000	-	U
--------------------------	-----	-------	---------	---	---

FRAIS DE GESTION DE RELANCE

1ère relance		10,00	10,00	-	U
Avis dépôt au contentieux		-	-	-	U

FRAIS DE RÉÉDITION NOUVELLE FACTURE

FRAIS DE DUPLICATA FACTURE IDENTIQUE		15,00	15,00	-	U
--------------------------------------	--	-------	-------	---	---

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES OUVRÉES

FRAIS DE DEPLACEMENT EN HEURES NON OUVRÉES	20	49,00	58,80	-	U
--	----	-------	-------	---	---

VERIFICATION METROLOGIQUE D'UN COMPTEUR

Compteur diamètre ≤ 20 mm	10	552,00	607,20	-	U
Compteur diamètre 25- 30- 40 mm	10	584,00	642,40	-	U
Compteur diamètre 50-65-80 mm	10	689,00	757,90	-	U
Compteur diamètre 100-150 mm	10	752,00	827,20	-	U
Compteur diamètre >150 mm	10	2 243,00	2 467,30	-	U

CONTRÔLE DE CONFORMITE USAGE DOMESTIQUE D'UNE RESSOURCE ANNEXE EN EAU

Maison individuelle	10	127,00	139,70	-	U
---------------------	----	--------	--------	---	---

INDIVIDUALISATION DU COMPTAGE

Etude technique de faisabilité jusqu'à 10 compteurs	20	230,00	276,00	-	U
Etude technique de faisabilité au-delà de 10, par compteur supplémentaire	20	20,00	24,00	-	U
Pose d'un compteur individuel de diamètre 15 mm en gaine	20	150,00	180,00	-	U

REALISATION DE TRAVAUX : PRIX FORFAITISES

Mise en service d'un branchement d'eau potable en lotissement, diamètre de compteur < 20mm, fourniture et pose de réceptacle incluses	20	700,00	840,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable en lotissement, diamètre de compteur < 20mm, fourniture et pose de réceptacle exclues	20	135,00	162,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable hors lotissement, Ø de canalisation ≤50 mm, diamètre de compteur < 20 mm et longueur ≤15 ml	20	2 700,00	3 240,00	-	U
Mise en service d'un branchement d'eau potable hors lotissement, Ø de canalisation ≤50 mm, diamètre de compteur < 20 mm et longueur ≤15 ml dans le cas d'une pose en tranchée commune avec l'assainissement	20	2 300,00	2 760,00	-	U
Mise hors service d'un branchement d'eau potable	20	910,00	1 092,00	-	U

Mise en accessibilité d'un compteur de diamètre 15 mm sur branchement existant	20	1 200,00	1 440,00	-	U
Remplacement d'un compteur existant de diamètre 15 en lieu et place	20	120,00	144,00	-	U
En dehors du domaine d'application des prix forfaitaires ci-dessus, les travaux et prestations sont facturés aux usagers sur la base des coûts de fourniture et de main d'œuvre suivants :					
- Coût d'unité d'œuvre ouvrier / employé	20	65,00	78,00	-	h
- Coût d'unité d'œuvre technicien	20	72,80	87,36	-	h
- Coût d'unité d'œuvre encadrement	20	78,00	93,60	-	h
- Coût d'unité d'œuvre Astreinte	20	130,00	156,00	-	h
Moyens techniques :					
- Hydrocreuse	20	65,00	78,00	-	h
- Caméra vidéo	20	15,60	18,72	-	h
- Mini tracto compact	20	24,70	29,64	-	h
- Camion Caisson 19 tonnes movibenne	20	36,40	43,68	-	h
- Dumper	20	18,20	21,84	-	h
- Minipelle 3,5 tonnes	20	16,90	20,28	-	h
- Minipelle 4,5 tonnes	20	19,50	23,40	-	h

***Coefficient de révision annuelle**

$$F1 = 0,15 + (0,42 * (ICHT - En / ICHT - En0)) + (0,04 * (010534763n / 0105347630)) + (0,2 * (FDn / FD0)) + (0,08 * (An / A0)) + (0,11 * (TP10An / TP10A0))$$

avec :

- ICHT-E : indice de coût horaire du travail, dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des déchets et de la dépollution (base 100 décembre 2008), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- 010534766 : indice du coût de l'électricité vendue aux entreprises consommatrices (> 36 kVA)
- FD : indice des frais divers (base 100 en 2010)
- A : tarif d'achat d'eau (part variable) au syndicat mixte
- TP10A : indice de travaux publics sur canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux (base 100 en 2010), publié par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment
- N : nombre d'années depuis la prise d'effet du contrat

Valeur initiale des indices au 01/09/2021 :

- ICHT-E₀ = 124
- 010534766₀ = 126,9
- FD₀ = 104,4
- A₀ = 1,521
- TP10A₀ = 113,7